

# PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

*relatif à l'interruption volontaire de la grossesse.*

**(Urgence déclarée.)**

---

*Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi adopté après déclaration d'urgence par l'Assemblée nationale, en première lecture.*

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 16 décembre 1979.*

Le Président,

*Signé : ALAIN POHER.*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (6° législ.) : 1328, 1403 et in-8° 235.

Sénat : 74, 97 et 122 (tomes I à III) (1979-1980).

---